



Naissance : le 27 février, Valentin est né dans la famille SAUTEL, domiciliée Chemin des Pierres Blanches. Nous lui souhaitons la bienvenue aux côtés de ses parents et de Julia, sa sœur.

Décès :

René CHATEAUVIEUX, des Châtres est décédé le 25 avril.

Michel RAES, des Rivauds est décédé le 26 avril.



Le port du casque à vélo était, jusque-là, recommandé. Depuis le 22 mars, la loi l'impose aux moins de 12 ans qui circulent sur les voies, places, parking... publics.

Attention, une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra

s'acquitter d'une amende de 4ème classe (90 €).



Remerciements : Au cours de la tempête ou des divers coups de vent que nous avons subis durant l'hiver, plusieurs personnes sont intervenues

pour dégager routes et chemins. En votre nom à tous, nous les en remercions !!!!



Travaux : Bien que nous vous ayons fait part du rappel de l'Architecte des Bâtiments de France, nous constatons encore que certains travaux qui nécessitent des autorisations sont réalisés sans déclaration en mairie. Nous vous rappelons donc que la législation prévoit que tous les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une

construction existante, *couverture, menuiseries, percement d'une fenêtre...* mais aussi **clôture de terrain ou ravalement de façade, etc** doivent faire l'objet d'une déclaration préalable, en mairie, au titre du code de l'urbanisme. Il en est de même pour les agrandissements et ajouts de pièces. Le secrétariat de la mairie est à votre service pour vous apporter aide et conseils.

Annuaire des professionnels de la commune

Vous exercez, sur la commune, une activité professionnelle, faites-le nous savoir. Nous pourrions ainsi communiquer sur le plan local mais aussi transmettre vos coordonnées à l'Office de Tourisme et à la Communauté de

Communes afin que vous apparaissiez, gratuitement, sur leurs parutions.

Indiquez nous votre nom, celui de votre établissement, la nature de votre activité, sans oublier votre numéro d'inscription au registre des métiers.




Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement**.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas suivants : fourniture de journaux, appels des services publics, d'instituts d'études et de sondage, d'associations à but non lucratif et si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.

Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire par un proche sur : bloctel.gouv.fr.



 La commune a délégué, depuis de nombreuses années, l'entretien de la voirie communale à Evolis 23. Mais désormais, Evolis 23 peut également intervenir, chez vous, pour la réparation de vos cours et allées.

Pour cela, vous les contactez au 05 55 89 86 00, une visite puis un devis sont effectués et, si cela vous convient, les travaux sont réalisés. Vous leur réglez ensuite directement le montant correspondant à leur intervention.

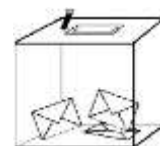
Rappel des dates des élections :

Présidentielles - 2ème tour :

le dimanche 7 mai de 8 h à 19 h.

Législatives :

les dimanches 11 et 18 juin 2017 de 8 h à 18 h.





Taxes communales : Lors du vote du budget, nous n'avons pu que constater que nous subissons encore les baisses de dotations d'Etat. Nous n'avons cependant pas voulu peser sur les ressources des ménages et n'avons donc pas augmenté les taux d'imposition qui demeurent inchangés :

Taxe d'habitation : 11,98 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 47,53 %

Taxe sur le Foncier Bâti : 13,10 %.



Le budget communal 2017 s'équilibre à 196 658 € en fonctionnement et 149 940 € en investissement.

Le budget 2017 du service de l'eau s'équilibre à 52 525 € en fonctionnement et 23 947 € en investissement.



Bilan des achats et travaux 2016 :

Démontage et abattage d'arbres sur le site du Moulin : 1 965 €

Achat et installation du Colombarium : 5 257 €

Installation de fenêtres et porte d'entrée isolantes dans le logement : 2 626 €

Achat de panneaux de signalisation : 386 €

Achat d'extincteurs : 328 €

Achat d'une perche élagueuse : 692 €

Achat et installation d'une plaque au monument du bois du Thouraud : 917 €

Achat d'une nouvelle plaque pour la stèle (suite à vandalisme) : 212 €

Divers travaux de remise en état du logement : 1 829 €

Remplacement de 3 ballons d'éclairage public : 404 €.

Comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu de travaux de voirie réalisés en 2016, nous avons pourtant bien signé une commande auprès de notre délégataire, Evolis 23, mais ceux-ci n'ont pas été en mesure d'effectuer les travaux dans l'exercice. Nous sommes prioritaires sur 2017 et attendons, avec impatience, la réalisation des réparations et entretien prévus.



Les travaux de mise aux normes de l'éclairage public dans les villages avaient, eux aussi, pris du retard dans l'attente des subventions, ils viennent d'être réalisés en ce tout début d'année.



En ce qui concerne la **construction du hangar** qui nous permettrait d'abriter le matériel communal et de libérer la grange qui nous est gracieusement prêtée, devant le mutisme de l'entreprise, nous avons confié le dossier à notre protection juridique et espérons une solution prochaine.

Après une étude assez longue, le dossier de mise en accessibilité des locaux recevant du public devrait aboutir et les travaux débuter dans le courant du deuxième semestre 2017. Ils seront financés grâce à un emprunt et à la dotation d'équipement des territoires ruraux -DETR- à hauteur de 50 %.



Nous venons de recevoir l'avis d'octroi de subvention de l'Agence de l'Eau, le procédé de traitement de l'eau va donc pouvoir être installé très prochainement.



Evolis23 se déplace à votre domicile pour broyer les déchets verts :

* Jusqu'à 15 cm de diamètre

* Broyat à valoriser directement chez vous en compost ou en paillage.

La mise en place de ce nouveau service permet en outre, de limiter les apports en déchèteries et d'éviter le brûlage en plein air qui est interdit, sauf dérogation.

Forfait : 50 € qui comprend : le déplacement, l'installation, le repli, les arrêts techniques et jusqu'à 1h de broyage. Le service est assuré par un agent d'Evolis 23.

Renseignements : Ligne Info Déchets 05 55 89 86 06 ou www.evolis23.fr

Communauté de Communes
Ciate Bourgneuf Royère de Vassivière

Du nouveau pour l'interco !!!

Comme annoncé dans notre dernier numéro de Maisonnisses'Utile, nous faisons, depuis le 1er janvier, partie de la Communauté de Communes Ciate, Bourgneuf-Royère-de-Vassivière. Les services administratifs sont organisés sur deux sites principaux, à Masbaraud-Mérignat (siège) et à Ahun.

Contacts CCBV : Route de La Souterraine - BP27 - 23400 Masbaraud-Mérignat

Téléphone : 05 55 54 04 95 - administration@ccbv.fr

Contacts CIATE : 16, place Jacques Lagrange, 23150 Ahun

Téléphone : 05 55 62 56 70 - contact@ciate.net